# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

## Extrait du procès-verbal des Décisions du Bureau Communautaire

#### Nombre de:

Membres du bureau en exercice : 29

Membres présents : 25

Membres absents : 5 dont 1 représenté

### **SEANCE DU**

**MERCREDI 23 JUIN 2021** 

#### Point 7.1

CULTURE – École de musique intercommunale du Rhin - Modification de la tarification pour le troisième trimestre de l'année scolaire 2020-2021

Suite aux contraintes sanitaires qui ont rendu impossible le suivi de l'ensemble des cours en présentiel au sein de l'école de musique Intercommunale du Rhin jusqu'au 19 mai 2021, il est proposé une tarification réduite pour tous les élèves à hauteur de 20%, sur la période d'avril à début juillet 2021, ce qui correspond au 3ème trimestre de l'année scolaire 2020-2021.

L'impact budgétaire sur les recettes d'écolage serait de l'ordre de 2 000 euros.

Pour rappel, une tarification adaptée avait déjà été validée aux 2èmes et 3èmes trimestres de l'année scolaire 2019/2020 et aux 1ers et 2èmes trimestres de l'année scolaire 2020/2021, pour des raisons similaires.

Après délibération le Bureau des Maires décide à l'unanimité de valider le principe d'une tarification réduite pour tous les élèves, à hauteur de 20 %, sur la période d'avril à début juillet 2021.

Pour extrait conforme

Fait à BENFELD le 26 juin 2021

Le Président

Stephane SCHAAL